Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Annulation de commande

Par Atomik78

Bonjour,
J'ai commandé hier une pièce chez un concessionnaire Peugeot.
Selon leur mode de fonctionnement, j'ai du payer la piece à la commande.
Ce matin, je les ai appelés afin d'annuler ma commande.
Ma demande est refusée, etr refus de me rembourseer.

En ont ils le droit?
quels sont mes recours ?
Que dois-je faire
Bien cordialement

Par janus2

Bonjour,
Vous avez passé commande en concession ou à distance ? Si en concession, vous ne disposez pas d'un droit de rétractation, la commande est ferme et définitive...